

Turquie : Encore une journaliste arrêtée - le 106^e cas

lundi 12 mars 2012, par [TGDP](#)

10 mars 2012 - Communiqué de la Plate-forme de soutien aux journalistes emprisonnés (Tutuklu Gazetecilerle Dayanışma Platformu - TGDP)

Une nouvelle arrestation porte à 106 le nombre de journalistes incarcérés. Il s'agit d'Özlem Ağuş, de l'Agence de presse du Tigre (Dicle Haber Ajansı - DIHA), qui avait rendu compte des agressions sexuelles dans la prison pour enfants de Pozanti.

Le 6 mars 2012, Özlem Ağuş, de l'agence DIHA, a été arrêtée dans le cadre de l' « opération KCK » en application de la loi de « lutte contre le terrorisme » (*Terörle Mücadele Yasası, TMY*). Le 9 mars, la Cour spéciale a décidé son incarcération, sous le chef de « *propagande pour une organisation terroriste* ».

« Cette journaliste avait attiré l'attention sur les agressions sexuelles dans la prison pour enfants de Pozanti (*département d'Adana*). Son reportage ayant provoqué de fortes réactions dans le public, le ministère de la Justice avait dû prendre des mesures et l'État était placé sous la défensive. Il est possible que ce soit la vraie raison de l'arrestation d'Özlem Agus voir l'article de Ece Temelkuran sur ce sujet, en anglais : ([The Kids of Pozanti Prison : No Happy Ending](#)).

Au cours d'une allocution prononcée lors de la réunion des responsables départementaux du Parti de la justice et du développement (*AKP*), le premier ministre R.T. Erdogan, évoquant la liste de 105 journalistes emprisonnés dressée par la Plateforme de soutien aux journalistes emprisonnés (*TGDP*) ([Tutuklu gazetecilerin listesidir](#)), a réaffirmé qu'il n'y a pas de journalistes en prison.

Une nouvelle fois, la réalité de la détention de journalistes en Turquie a été niée. Et deux jours après que ces propos aient été tenus, un journaliste a été arrêté, portant leur nombre à 106, confirmant la gravité des errements dans le domaine de la liberté de presse, et des libertés d'opinion et d'expression.

Nous ne nous livrons pas à ce que le premier ministre appelle la « *propagande noire* » (*kara propaganda*). Nous ne faisons qu'attirer l'attention de l'opinion publique turque et mondiale et l'informer sur la réalité des emprisonnements de journalistes. C'est pour nous, journalistes, un devoir professionnel car nous nous devons d'être sensibles aux questions des libertés fondamentales (*presse, opinion, expression*).

Le premier ministre prétend que sur les 105 personnes de notre liste, six seulement détiennent une carte de presse, et qu'ils n'ont pas été arrêtés en raison de leur activité professionnelle. Nous devons d'ailleurs préciser qu'il n'appartient pas à la Direction générale de la presse et de l'information (*qui dépend du premier ministre*) et encore moins au premier ministre de déterminer qui est ou non journaliste. Il n'y a qu'un seul critère pour cela ; ce sont les organisations professionnelles qui déclarent l'appartenance de tel ou tel au journalisme.

Au cours de la même allocution, le premier ministre a prétendu que dans la liste des 105 journalistes internés, six noms seraient imaginaires, et que quatre de ces personnes auraient été libérés. Le lendemain, nous avons téléphoné au ministère de la Justice et nous avons demandé des informations sur ces noms. On nous a répondu que « *ces noms nous seraient donnés s'il n'y a pas d'obstacle technique* »... mais nous n'avons toujours pas obtenu de réponse. Antérieurement, (*suite à une de nos requêtes*) le Ministère avait

prétendu que Abdulcebbat Karabağ, correspondant du journal Azadiya Welat à Mersin, ne se trouverait pas en prison et que d'ailleurs il s'agirait d'une fausse identité. Nous avons relevé que le nom de Karabağ avait été transcrit par erreur en « *Karabeg* », nous avons corrigé et averti le ministère. Mais nous attendons toujours la réponse.

Les progrès dans le domaine des libertés de presse, d'opinion et d'expression passent par la libération des journalistes emprisonnés, par l'abolition de la loi dite « *combat pour la société* » (*Toplumla Mücadele Yasası - TMY*) qui n'est que le nouveau nom de la loi de « *lutte contre le terrorisme* » (*Terörle Mücadele Yasası - TMY*), ainsi que par l'abolition des « *Tribunaux spéciaux* » (*Özel Yetkili Mahkemeleri*) qui ne sont que la réédition des Tribunaux d'exception (*Sıkıyönetim Mahkemeleri*) et des Cours de sûreté de l'Etat (*Devlet Güvenlik Mahkemeleri - DGM*). »

La Plateforme de soutien aux journalistes emprisonnés (Tutuklu Gazetecilerle Dayanışma Platformu - TGDP), 10 Mars 2012

Contact : Necati ABAY, porte-parole de la TGDP,

GSM : 00 90 (0)535 929 75 86

Blog: <http://tutuklugazeteciler.blogspot.com> (comportant notamment la liste des journalistes arrêtés)

Twitter : <https://twitter.com/#!/necatiabay>

Facebook : Necati Abay